

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VELENNES

Du 09 avril 2021

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 11

Convocation du : 02 avril 2021

Affichage le : 02 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le 09 avril à 19 heures

Le Conseil Municipal de la commune, convoqué en réunion, s'est réuni à la salle des fêtes dû au contexte sanitaire, sous la présidence de *Madame Nathalie Rolland, maire*

Présents : Mesdames Nathalie ROLLAND, Marie-Josèphe SEROR, Pascale LEGAL, Corinne BALLOUARD et Messieurs Martial LONCKE, Patrick DAVID, Jérémy NASRI, Frédéric HAVARD, Gérard LEMOINE, Cyril CHASSANGRE

Absent(s) excusé(s) :

Secrétaire de séance : Pascale LEGAL

A l'ouverture, de la séance Mme Le Maire, demande au conseil municipal d'ajouter à l'ordre du jour le vote et la délibération du vote des taux des taxes 1259. Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'ajout.

Lecture du compte rendu de la réunion du 15/03/2021 approbation à l'unanimité.

399- Vote et délibération du Compte Administratif du CCAS

Le compte administratif 2020 du CCAS présenté article par article, par Mme La Maire, Mme Rolland Nathalie, est mis aux voix sous la présidence de Mme Marie-Josèphe SEROR doyenne de l'assemblée, après que la présidente ait quitté la salle comme le veut l'usage, est adopté

Décision : à l'unanimité

400- Vote et délibération du Compte de Gestion CCAS 2020

Le compte de gestion 2020 du CCAS présenté, par Mme La Maire, Mme Rolland Nathalie, est mis aux voix sous la présidence de Mme Marie-Josèphe SEROR doyenne de l'assemblée, après que la présidente ait quitté la salle comme le veut l'usage, est adopté

Décision : à l'unanimité

401-Vote et délibération du compte administratif de la cantine 2020

Le compte administratif 2020 de la cantine présenté article par article, par Mme La Maire, Mme Rolland Nathalie, est mis aux voix sous la présidence de Mme Marie-Josèphe SEROR doyenne de l'assemblée, après que la présidente ait quitté la salle comme le veut l'usage, est adopté

Décision : à l'unanimité

402-Vote et délibération du compte de gestion de la cantine 2020

Le compte administratif 2020 de la cantine présenté article par article, par Mme La Maire, Mme Rolland Nathalie, est mis aux voix sous la présidence de Mme Marie-Josèphe SEROR doyenne de l'assemblée, après que la présidente ait quitté la salle comme le veut l'usage, est adopté

Décision : à l'unanimité

403- Vote et délibération des créances douteuses

Suite aux recommandations de la trésorerie de Beauvais, Mme le Maire demande au conseil municipal d'accepter l'ajout de l'article 6817 pour les créances douteuses à recouvrer. Le montant des dépréciations est inférieur à 15% des créances douteuses et contentieuses de plus de 2 ans.

Décision : à l'unanimité

404- Vote et délibération du compte administratif 2020 de la Commune

Le compte administratif 2020 de la commune, présenté article par article, par Mme la Maire, Nathalie ROLLAND, est mis aux voix sous la présidence de Mme SEROR Marie-Josèphe, doyenne de l'assemblée, après que la maire ait quitté la salle comme le veut l'usage,

Décision : prise à l'unanimité

405- Vote et délibération du compte de gestion 2020 de la commune

Le Compte de gestion 2020 de la commune, présenté, par Mme la Maire, est mis aux voix sous la présidence de Mme SEROR Marie-Josèphe, doyenne de l'assemblée, après que la maire ait quitté la salle comme le veut l'usage,

Décision : prise à l'unanimité

406- Affectation de résultat 2020

Mme Le Maire, Nathalie ROLLAND fait lecture de l'affectation de résultat 2020 et propose donc d'intégrer au budget 2021

Au 1068 : 51 010.78 €

Au R002 : 93 596.63 €

Au R001 : 46 227.25 €

Décision prise à l'unanimité

407-vote du budget de la commune 2021

Le budget primitif de la commune de Velennes, élaboré avec le Receveur municipal, est présenté. Il s'équilibre en recettes et en dépenses de la manière suivante :

section fonctionnement 281 231.08 €

section investissement 140 795.90 €

Décision prise à l'unanimité

408 – vote des taxes

Le conseil Municipal Décide, après en avoir délibéré, vote le maintien des taux des 2021 avec prise en compte des taux de références 2021 liée à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

TF BATI	37.54 %
TF NON BATI	48,42 %

Décision : vote à l'unanimité

409- questions diverses

L'entreprise Pellets à Méru offre 2 dons de pellets de 25 € pour les habitants se chauffant aux pellets

Le recensement de la population est reporté à 2023 à cause de la crise sanitaire.

Le poteau de bus ne sera pas changé dans l'immédiat c'est la région qui doit le changer un appel d'offre est en cours

Tirage aux sort pour les JO 2024 par Mme le Maire 10 personnes ont été sélectionnées pour le label de la culture.

Au prochain conseil Municipal deux administrés viendront présenter des projets.

La commune a lancé un appel à candidature dans les boites de la commune pour un emploi jeune.

Une seule candidature motivée est revenue à la mairie

Le candidat a été reçu en entretien par Mr PEREIRA conseiller municipal.

L'entreprise Jardin du Vexin a commencé son travail des retours positifs des habitants très content de la propreté du village.

Fin de réunion 21h35